### LISTE PRELIMINAIRE DES RONGEURS DU SENEGAL

### par

### B. HUBERT, F. ADAM et A. POULET

Les auteurs présentent et commentent une liste préliminaire de 30 espèces de rongeurs qu'ils ont capturées au Sénégal et dont une dizaine sont nouvelles pour ce pays. Ils discutent brièvement le problème posé par l'existence des deux espèces de Taterillus: T. pygargus et T. gracilis, qui sont partiellement sympatriques au Sénégal; ils s'efforcent de mettre en évidence les conditions de milieu qui sont en rapport avec la répartition de chacune d'elles.

Comme tout premier travail, le laboratoire d'Ecologie des Petits Vertébrés a dû dresser l'inventaire faunistique des rongeurs du Sénégal. A cette occasion, il a eu à résoudre de nombreux problèmes systématiques aboutissant, pour certains, à des remises en question taxonomiques (problème des Taterillus: cf. Petter, Poulet, Hubert et Adam, 1972) et pour d'autres, souvent à des extensions importantes des aires de répartition de rongeurs qui n'étaient connus jusqu'ici pour l'Afrique de l'Ouest que de Guinée (Heim de Balsac et Lamotte, 1938) et tout récemment de Côte-d'Ivoire (Bellier, Gautun, Heim de Balsac, 1967-1972). Certaines de ces captures confirment même des hypothèses émises par Heim de Balsac (1965) à la suite de l'étude de pelotes de réjections collectées par de Naurois.

De nombreux spécimens nous ont été soumis pour détermination par l'équipe d'entomologie médicale de l'ORSTOM de Dakar, qui les avait piégés elle-même dans différentes régions du Sénégal, les autres ont été capturés par nous-mêmes au piège ou à la main, dans leurs terriers ou dans leurs nids, au cours de diverses missions du Laboratoire, certaines ayant été effectuées avec F. Petter (mars 1971 et mars 1972).

De la plupart de ces espèces, des spécimens en peaux sont conservés dans nos collections et des individus vivants sont élevés dans l'animalerie du laboratoire à Dakar, en vue d'études complémentaires de cytotaxonomie, de sérologie, de reproduction.

Nous tenons vivement à remercier ici R. Taufflieb et toute l'équipe d'entomologie médicale de l'ORSTOM et en particulier, M. Chateau, pour les nombreux spécimens qu'elle nous a fournis, A. Dupuy, Conservateur en chef des Parcs Nationaux du Sénégal,

qui nous a donné toutes facilités pour travailler dans les Parcs, ainsi que R. Matthey qui a effectué les premières études cytotaxonomiques, nous permettant de préciser certains problèmes systématiques, et qui nous a initiés lui-même à ces méthodes.

# RAPPEL BIOGÉOGRAPHIQUE

Le Sénégal est situé dans la zone de climat tropical; en moyenne, il est soumis à une longue saison sèche (novembre à juin) et à une courte saison des pluies (juin à octobre). Mais du nord au sud du pays, c'est-à-dire en 500 km, on passe d'une moyenne de 300 mm de pluie par an, tombant en deux mois, dans la région de Podor, à plus de 1 800 mm tombant en six mois vers Oussouye. C'est-à-dire qu'on passe très rapidement du « sahélien subdésertique » au « subguinéen » et même au « guinéen », avec de toute façon, quelle que soit la quantité d'eau tombée, une longue saison sèche qui est le facteur dominant. Ce télescopage des régions et des domaines phytogéographiques a pour conséquences une grande intrication des flores mais aussi des faunes, de micromammifères en particulier.

Il n'est pas rare, en effet, de trouver dans une même localité des espèces ayant des exigences très différentes, se partageant le terrain au mieux de leurs besoins, utilisant alors toutes les possibilités microclimatologiques du milieu : la moindre galerie forestière, la plus légère dénivellation, une exposition différente, un changement qualitatif du sol, etc. On constate ainsi une assez grande variété dans cette mosaïque de peuplements.

Il y a donc de grands ensembles phytogéographiques relativement homogènes, mais avec de nombreuses inclusions des régions voisines, telles, par exemple, la côte occidentale et la région des Niayes (où la nappe phréatique affleure entre les dunes et permet au subguinéen de monter très au nord), la vallée sèche du Ferlo (remontée soudanienne dans le domaine sahélien), le fleuve Sénégal (et ses périodes de crues qui durent de quatre à cinq mois pendant lesquels les eaux recouvrent une partie des terres « les colladés », modifiant ainsi considérablement la texture des sols et la végétation. Ces terres s'opposent aux zones de « fondé » jamais recouvertes par les crues du Sénégal, même aux plus hautes eaux). Les peuplements de rongeurs suivent évidemment ces modifications du milieu : ils sont en effet, très directement liés au couvert végétal où ils se déplacent, se nourrissent et parfois même habitent, ainsi qu'à la structure et à la nature du sol, où la plupart des espèces creusent leurs terriers

(ils sont donc très sensibles à la granulométrie, à l'humidité, à la consistance de ces sols, etc.). Les rongeurs, très intimement liés aux facteurs du milieu, caractérisent parfois très bien ce dernier, surtout en position limite de leurs aires de répartition.

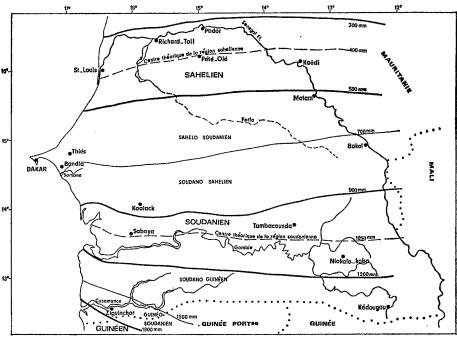


Fig. 1. — Régions et domaines phytogéographiques (d'après J. G. Adam).

# Nous avons capturé:

### SCIURIDÉS

- Heliosciurus gambianus (Ogilby, 1835)
- Heli sciurus rufobrachium caurinus Thomas, 1923
- Funisciurus anerythrus mandingo Thomas, 1903
- Euxerus erythropus Desmarest, 1817.

### GERBILLIDÉS

- Tatera gambiana Thomas, 1910
- Tatera guineae Thomas, 1910 Taterillus gracilis (Thomas, 1892)
- Taterillus pygargus (Cuvier, 1832)
- Desmodilliscus braueri Wettstein, 1916

### CRICÉTOMYIDÉS

- Cricetomys gambianus Waterhouse, 1840

### Dendromuridés

Steatomys caurinus Thomas, 1912

### Muridés

- Mus musculus Linnaeus, 1758

- Mus mattheyi Petter, 1969
- Mus haussa (Thomas et Hinton, 1920)
- Mus musculoïdes Temminck, 1853
- Mus setulosus Peters, 1876
- Rattus norvegicus (Berkenhout, 1769)
- Rattus rattus (Linnaeus, 1758) Arvicanthis niloticus (Desmarest, 1822)
- Dasymys incomtus (Sundevall, 1847)
- Lemniscomys barbarus (Linnaeus, 1767)
- Uranomys ruddi Dollmann, 1909
- Thamnomys buntingi Thomas, 1911
- Praomys tullbergi (Thomas, 1894) Myomys daltoni (Thomas, 1892) Mastomys erythroleucus (Temminck, 1853)
- Mastomys sp. (32 chromosomes)

— Graphiurus murinus

### Hystricidés

- Hystrix cristata Linnaeus, 1758

### THRYONOMYIDÉS

- Thryonomys swinderianus (Temminck, 1827)

Nous n'avons pas encore capturé Anomalurops beecrofti hervoi (Dekeyser et Villiers, 1951), Anomaluridé décrit des îlots forestiers de Casamance, ni Lemniscomys griselda (Thomas, 1904).

### NOTES SUR LES ESPÈCES

# Heliosciurus gambianus.

C'est un animal commun dans tout le Sénégal où il occupe aussi bien les rares baobabs du Ferlo que la voûte continue des « forêts » casamançaises et des galeries guinéennes du Sénégal oriental. Cette espèce est présente sous deux formes : H. g. gambianus, très homogène sur tout le Sénégal et H. q. senescens Thomas, 1909, présentant un pelage d'aspect plus pâle et plus vert décrit de la région de Thiès. Cette forme est d'ailleurs fort bien représentée dans la forêt de Bandia où elle cède néanmoins la place à H.g. gambianus dans la petite « galerie » que forme la Somone.

# Heliosciurus rufobrachium caurinus.

Cette espèce beaucoup plus grande que la précédente et bien caractérisée par la couleur roussâtre des poils des membres, ne se trouve qu'en Casamance et semble limitée aux zones franchement guinéennes de cette région. Il s'agit de la forme caurinus Thomas qui a été décrite de Guinée portugaise.

# Funisciurus anerythrus.

Il habite la voûte des arbres qui est continue dans les régions

subguinéennes et guinéennes du pays : les « forêts » de Casamance et les galeries forestières du Sénégal oriental. Il s'agit de la sous espèce Funisciurus anerythrus mandingo Thomas, décrite de Gambie.

# Euxerus erythropus.

Commun dans tout le Sénégal, depuis le Ferlo sahélien jusqu'aux « forêts » casamançaises. Il semble relativement homogène, mais il doit être possible de distinguer plusieurs formes (E.e. erythropus, E.e. leucombrinus et E.e. microdon) au moins d'après la couleur de la robe (qui fonce vers le Sud) et la forme du crâne.

}`

# Taterillus pygargus et Taterillus gracilis.

Ces deux espèces sont actuellement impossibles à reconnaître selon les critères habituels de la taxonomie classique, mais elles sont parfaitement discernables par la cytotaxonomie, par l'électrophorèse des séroprotéines sur gel d'amidon et par immunoélectrophorèse. Elles occupent les deux tiers septentrionaux du territoire sénégalais. Elles semblent se recouvrir sur la plus grande partie de leurs aires, du fait du télescopage, propre au Sénégal, des secteurs biogéographiques ; Taterillus gracilis serait plus soudanien et Taterillus pygargus plus sahélien. Ce dernier dépasserait le fleuve Sénégal vers le nord et céderait ensuite la place aux Gerbilles, franchement déserticoles ; sa limite méridionale semble correspondre à l'isohyète des 1000 mm. Taterillus gracilis ne semble pas dépasser le fleuve Sénégal vers le nord et occupe vers le sud les savanes soudanniennes jusqu'à la limite avec le milieu soudano-guinéen (isohyète 1200 mm environ).

Dans d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest, où les zones sont plus étalées, ces deux espèces possèdent vraisemblablement des aires de répartition plus distinctes, avec une zone de recouvrement plus restreinte.

# Tatera gambiana.

Tatera gambiana occupe au Sénégal toutes les zones au Sud de l'isohyète 700 mm. Il profite de certaines remontées soudaniennes comme la vallée sèche du Ferlo, s'installe alors dans le lit de cette ancienne rivière et à sa proximité, laissant les dunes sahéliennes aux Taterillus. Tous les Tatera du Sénégal que nous avons examinés, référables au groupe kempi de Rosevear, présentent 52 chromosomes et correspondent donc en fait à ce que Matthey et Petter (1970) nomment Tatera gambiana. Cette formule chromosomique

de Tatera n'est jusqu'à présent pas connue hors des limites du Sénégal, ils creusent des terriers assez compliqués, en général à deux étages.

# Tatera guineae.

3

On rencontre cette espèce pratiquement dans la même zone que la précédente. Elle remonte jusqu'à la limite de la zone soudano-sahélienne vers Thiès et plus au Nord même, le long de la vallée du fleuve Sénégal (Matam). Elle occupe aussi les clairières du Sud du pays, où elle creuse des terriers longs et sinueux. Cette espèce est très proche parente, du point de vue morphologique et cytologique, de *T. robusta* dont la répartition est plus orientale.

### Desmodilliscus braueri.

Ce petit Gerbillidé se rencontre dans toutes les zones sahéliennes du pays, dans le Ferlo aussi bien que dans les zones de « fondé » de la vallée du Sénégal (Saint-Louis, Matam). Sa répartition couvre ainsi toute la zone sahélienne, du Soudan à l'Atlantique.

# Cricetomys gambianus.

Le rat de Gambie est présent dans tout le pays et il est particulièrement abondant dans les villes (Dakar, Saint-Louis).

# Steatomys caurinus.

Les captures de Steatomys caurinus vivants, par destruction de leur terrier, aussi bien au Sénégal oriental que dans la région de Bandia, confirment la présence de ce Dendromuridé au Sénégal, ainsi qu'Heim de Balsac l'avait pressenti par l'examen de pelotes de réjection (1965). Cette espèce occupe la zone soudanienne et soudano-guinéenne depuis la R.C.A. (Petter et Genest, 1970) et la Côte d'Ivoire (Bellier et Gautun, 1968) jusqu'à l'Atlantique.

Ce rongeur n'est réellement actif que pendant la saison des pluies, c'est-à-dire quatre à six mois par an selon les régions. Il passe la saison sèche en semi-léthargie, vivant essentiellement sur ses réserves de graisse qui sont impressionnantes.

En élevage, tout comme Steatomys opimus de R.C.A. (Petter, 1966), il présente un cycle thermique journalier; sa température descendant vers 28-30° dans la journée et remontant dans la soirée, période de plus grande activité, vers 35-36°. Maintenu dans une salle à 20°, sa température descend vers 25-26°, il cesse de se nourrir et vit sur ses réserves.

### Mus musculus.

La souris domestique est présente dans les grandes villes, où elle reste strictement anthropophile.

# Mus mattheyi.

La capture en plusieurs points du Sénégal (Petter et al., 1971), de ce rongeur récemment décrit, a permis d'étendre l'aire de répartition de cette espèce à toute la zone soudano-guinéenne (750 à 1250 mm).

### Mus haussa.

Cette souris était, comme la précédente, inconnue au Sénégal. Un spécimen a été capturé à Pete Ole, dans le Ferlo, c'est-à-dire dans la zone sahélienne où elle se répartit au Niger et au Tchad.

ŧ

## Mus musculoïdes.

Capturée en même temps que *Mus mattheyi* dans la zone Soudano-guinéenne, cette espèce a ainsi une répartition continue dans l'Afrique de l'Ouest.

# Rattus norvegicus.

Le surmulot se rencontre dans toutes les grandes villes portuaires, mais il ne semble pas pénétrer à l'intérieur du pays.

### Rattus rattus.

Le rat noir, par contre, pénètre fort loin à l'intérieur du territoire où il semble rester néanmoins strictement anthropophile. Dans tous les cas où nous avons pu l'obtenir, les trois formes de l'espèce (alexandrinus, rattus et frugivorus) semblent coexister.

### Arvicanthis niloticus.

Présent dans tout le pays, Arvicanthis niloticus se rencontre principalement au voisinage des habitations et dans les zones cultivées. Ce rongeur, qui ne creuse pas de terrier, utilise les clôtures des champs et les buissons touffus pour y établir son nid.

Les Arvicanthis niloticus sénégalais sont rapportés à la sousespèce A.n. testicularis Sundevall.

# Dasymys incomtus.

Dans l'état actuel de nos connaissances, ce rongeur ne semblent occuper que les savanes à *Elaeis* de Basse Casamance, qui ne représentent qu'une zone très restreinte au Sénégal. Sa capture au Sénégal confirme les prévisions d'Heim de Balsac (1965) qui l'avait trouvé dans des pelotes de rapace provenant de Guinée portugaise.

# Lemniscomys barbarus.

Ce petit rongeur diurne occupe les savanes boisées soudaniennes et remonte le long de la côte occidentale jusqu'à Thiès environ. Il ne creuse pas de terrier mais se fait un petit nid d'herbes sèches dans les touffes et sous les buissons. La forme propre au Sénégal est rapportée à L.b. oweni Thomas.

# Lemniscomys griselda.

Cette espèce n'a pas encore été capturée par le laboratoire, mais d'après la littérature (Rosevear 1969), elle est présente au Sénégal, au moins en haute-Gambie (type de *L.g. linulus* Thomas). On connaît cette espèce en Côte d'Ivoire (Bellier et Gautun, 1967).

# Uranomys ruddi.

Ce petit rongeur, à la peau très fragile, vit dans les savanes humides au Sud du Pays (captures en Casamance et au Sénégal oriental), où il creuse de petits terriers. Sa présence au Sénégal, prévue elle aussi par Heim de Balsac, permet d'étendre jusqu'à la côte ouest de l'Afrique, l'aire de répartition de cette espèce qui est connue ainsi dans toute la zone soudano-guinéenne depuis la R.C.A. (Petter et Genest, 1970) en passant par la Côte d'Ivoire (Heim de Balsac et Lamotte, 1958; Bellier, 1968).

# Thamnomys buntingi.

Les captures de ce rongeur au Sénégal étendent considérablement l'aire de répartition de cette espèce subforestière, qui occupe en fait toute les zones soudano-guinéennes et guinéennes en Afrique de l'Ouest. Elle est liée, dans chaque cas, au milieu le plus favorable à sa vie strictement arboricole : forêts et bananeraies en Casamance, galeries forestières au Sénégal oriental. Ce rongeur fabrique un nid d'herbes et de feuilles qui reste suspendu dans les arbustes, au niveau d'une strate arbustive continue. Il se piège difficilement ; il est plus facile de repérer son nid et de l'y capturer.

# Praomys tullbergi.

Cette espèce forestière se rencontre dans le sud du pays quand elle trouve un milieu favorable, c'est-à-dire un couvert arbustif continu. Elle habite donc les « forêts » et les galeries forestières de Casamance et du Sénégal oriental. Les Praomys sénégalais sont très homogènes et bien caractéristiques de P. tullbergi.

# Myomys daltoni.

Ce rongeur occupe les savanes boisées des zones soudaniennes et soudano-guinéennes. Il fait son nid dans un petit trou d'arbre, une branche creuse ou même sous l'écorce. Les *Myomys* du Sénégal sont homogènes, féconds entre eux et possèdent 36 chromosomes (2N), comme tous leurs congénères de l'Afrique de l'Ouest (Matthey, comm. pers.).

# Mastomys erythroleucus.

Il s'agit des *Mastomys* à 38 chromosomes (Matthey, 1958) répartis dans tout le pays. Ils occupent aussi bien les habitations que les greniers ou les zones sauvages en pleine savane soudanienne. Ils creusent des terriers assez simples. Leur pelage ventral gris clair s'oppose vivement aux flancs et au dos gris roux.

# Mastomys « 32 chromosomes »

La répartition de cette espèce apparaît bien plus liée aux conditions microclimatiques qu'à la zone biogéographique et elle semble limitée aux zones humides : delta du Sénégal, rizières de Casamance, etc. Jusqu'à présent, elle n'a pas été clairement rapportée au type d'une espèce décrite. Elle se distingue néanmoins très bien par une robe grise assez foncée sur le dos, et devenant progressivement plus claire sur le ventre.

# Graphiurus murinus.

Cet animal assez rare et difficile à capturer, est présent au Sénégal oriental et en Casamance et il a été collecté vers le nord jusqu'à Thiès. Tout comme les Gliridés européens, il est essentiellement arboricole ; il vit dans les savanes boisées.

# Hystrix cristata.

Le porc-épic se rencontre dans tout le pays, de la Casamance au Ferlo. Son peuplement est d'autant moins dense, qu'il est soumis à une forte pression de chasse. Il s'agit d'H.c. senegalica Cuvier.

# Thryonomys swinderianus.

L'Aulacode est bien connu dans les savanes du Sud du pays (Casamance, Sénégal oriental) où il est activement chassé et consommé.

### Conclusion

La capture au Sénégal de plusieurs espèces qui n'étaient pas encore connues de cette région, permet de mieux apprécier les limites de leurs aires de répartition. Celles-ci correspondent en fait, le plus souvent, aux vastes zones biogéographiques qui se succèdent en latitude et qui caractérisent le climat et la végétation de l'Afrique de l'Ouest.

Nous pouvons distinguer ainsi:

- une espèce typiquement sahélienne : Desmodilliscus braueri ;
- une espèce du nord de la région sahélo-soudanienne : Taterillus pygargus ;
- une espèce du sud de la région sahélo-soudanienne : Taterillus aracilis :
- deux espèces soudaniennes : Lemniscomys barbarus et Myomys daltoni ;
- huit espèces soudano-guinéennes : Tatera gambiana, Tatera guineae, Mus mattheyi, Mastomys erythroleucus, Uranomys ruddi, Steatomys caurinus, Graphiurus murinus et Lemniscomys griselda;
- sept espèces guinéennes : Heliosciurus rufobrachium, Funisciurus anerythrus, Anomalurops Beecrofti, Dasymys incomtus, Thamnomys buntingi, Praomys tullbergi et Thryonomys swinderianus;
- six espèces réparties sur l'ensemble du Sénégal : Euxerus erythropus, Heliosciurus gambianus, Cricetomys gambianus, Arvicanthis niloticus, Mastomys « 32 chromosomes » et Hystrix cristata.

La diversité spécifique augmente bien entendu du nord au sud, c'est-à-dire des milieux sahéliens vers les milieux guinéens, plus riches et plus divers (strates arbustives et arborées continues).

### **SUMMARY**

The authors present and comment on a preliminary list of 30 species of rodents which they captured in Senegal and of which some ten are new for this country. They discuss briefly the problem posed by the existence of two species of *Taterillus*: *T. pygargus* and *T. gracilis*, which are partly sympatric in Senegal; they present the conditions of the habitat which are related to the distribution of each of them. (Summary translated by A. Dagg).

### BIBLIOGRAPHIE

Atlas International de l'Ouest Africain, IFAN 1968.

ADAM, J. G., F. BRIGAUD, C. CHARREAU et R. FAUCE, 1965. — « Etudes sénégalaises n° 9 ». Connaissance du Sénégal, fasc. 3 : Climats, sols, végétation. CRDS Sénégal.

- Bellier, L., 1968. Contribution à l'étude d'Uranomys ruddi Dollman. Mammalia, 32: 419-446.
- Bellier, L., et J. C. Gautun, 1967. Note sur les Lemniscomys de Côte-d'Ivoire. Rev. Zool. Bot. Afr., 75: 282-287.
- Bellier, L., et J. C. Gautun, 1968. Note sur l'activité des Steatomys du groupe opimus en Côte d'Ivoire. Mammalia, 32 : 708-709.
- BERHAUT, J., 1967. Flore du Sénégal. Clairafrique, Dakar (2º éd.).
- Dekeyser, P. L., 1955. Les mammifères de l'Afrique Noire Française. Initiations africaines, I (2° ed.) IFAN, Dakar.
- Dupuy, A. R., 1971. Présence d'Heliosciurus rufobrachium caurinus au Sénégal. Mammalia, 35 : 510.
- ELLERMAN, J. R., 1940. The Families and Genera of Living Rodents. British Museum, London.
- GENEST-VILLARD, H., 1967. Révision du genre Cricetomys (Rongeurs, Cricétides). Mammalia, 31: 390-455.
- HEIM DE BALSAC, H., 1965. Quelques enseignements d'ordre faunistique tirés de l'étude du régime alimentaire de Tyto alba dans l'Ouest de l'Afrique.

  Alauda, 33 : 309-322.
- Heim de Balsac, H., 1967. La distribution réelle de Desmodilliscus (Gerbillinae). Mammalia, 37 : 160-164.
- Hein de Balsac, H., et V. Aellen, 1965. Les Muridae de Basse-Côte-d'Ivoire. Rev. Suisse de Zool., 72: 695-783.
- Heim de Balsac, H., et L. Bellier, 1967. Liste préliminaire des rongeurs de Lamto (Côte-d'Ivoire). Mammalia, 31 : 156-159.
- Heim de Balsac, H., et M. Lamotte, 1958. La réserve naturelle intégrale du Mont Nimba, 15 : Mammifères (Muscardinidés et Muridés). Mém. Inst. Fr. Afr. Noire, n° 58.
- MATTHEY, R., 1958. Les chromosomes et la position systématique de quelques Murinae africains. (Mammalia, Rodentia). Acta Tropica, 15: 97-117.
- MATTHEY, R., 1965. Etudes de cytogénétique sur des Murinae africains appartenant aux genres Arvicanthis, Praomys, Acomys et Mastomys (Rodentia). Mammalia, 29 : 228-249.
- MATTHEY, R., 1966. Le polymorphisme chromosomique de Mus africains du sous-genre Leggada. Révision générale portant sur l'analyse de 213 individus. Rev. Suisse de Zool., 73: 585-607.
- MATTHEY, R., 1966. Nouvelle contribution à la cytogénétique de Mus africains du sous-genre Leggada. Experientia, 22: 400-401.
- MATTHEY, R., 1969. Chromosomes de Gerbillinae. Genres Tatera et Taterillus.

  Mammalia, 33: 522-528.
- MATTHEY, R., 1970. Caryotypes de Muridés et Dendromuridés originaires de R.C.A. Mammalia, 34: 459-466.
- MATTHEY, R., et M. JOTTERAND, 1972. L'analyse du caryotype permet de reconnaître deux espèces cryptiques confondues sous le nom de Taterillus gracilis Thomas (Rongeurs, Gerbillidae). Mammalia, 36: 193-209.
- MATTHEY, R., et F. PETTER, 1970. Etude cytogénétique et taxonomique de 40 Tatera et Taterillus provenant de Haute-Volta et de R.C.A. (Rongeurs, Gerbillidae). Mammalia, 34: 585-597.
- Petter, F., 1964. Affinités du genre Cricetomys. Une nouvelle sous-famille de rongeurs Cricetidae, les Cricetomyinae. C. R. Acad. Sc., Paris, 258: 6516-6518.
- Petter, F., 1966. La léthargie de Steatomys opimus (Rongeurs, Cricetidés, Dendromurinés). Mammalia, 30 : 511-513.
- Petter, F., 1969. Une souris nouvelle d'Afrique Occidentale Mus mattheyi, sp. nov. Mammalia, 33: 118-123.

- Petter, F., F. Adam, et B. Hubert, 1971. Présence au Sénégal de Mus mattheyi Petter 1969. Mammalia, 35 : 346-347.
- Petter, F., et H. Genest, 1970. Liste préliminaire des Rongeurs Myomorphes de R.C.A. Description de deux souris nouvelles : Mus oubanguii et Mus goundae. Mammalia, 34 : 451-458.
- Petter, F., A. Poulet, B. Hubert et F. Adam, 1972. Contribution à l'étude des Taterillus du Sénégal, T. pygargus (F. Cuvier, 1832) et T. gracilis (Thomas 1892) (Rongeurs, Gerbillidés). Mammalia, 36 : 210-213.
- Poulet, A. R., 1972. Recherches écologiques sur une savane sahélienne du Ferlo septentrional (Sénégal) : Les mammifères. La Terre et La Vie,
- ROCHEBRUNE, 1883. Faune de Sénégambie. Mammifères. Soc. Linn. Bordeaux, 37: 49-204.
- ROSEVEAR, D. R., 1963. On the West African forms of Heliosciurus Trouessart.

  Mammalia, 27: 177-185.
- ROSEVEAR, D. R., 1969. The Rodents of West Africa. Trustees of the British Museum (National History), London.
- Trochain, J., 1940. Contribution à l'étude de la végétation du Sénégal. Mém. IFAN, nº 2.

# EXTRAIT DE

# MAMMALIA

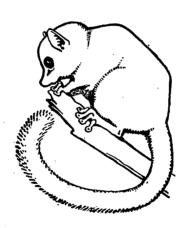
Revue trimestrielle

publiée avec le concours

du

Centre National de la Recherche Scientifique

PDPM (Fo)



55, rue de Buffon PARIS-V°

-4 JUL. 1973

O. R. S. T. O. M.

Collection do Référenz

6200 Phyli